

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 23 JANVIER 2018

**DELIBERATION N°2018-07
OBJET : Approbation du Compte Administratif 2017
Arrêt du Compte de Gestion 2017**

BUDGET PRINCIPAL

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : MM. IZARD, SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, LAVAL, RASPEAU, Mmes HORN, BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS, M. TENE représenté par M. SANCHEZ.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2017 du Comptable Public afférent au budget principal du Centre de Gestion 31 ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2017 afférent au budget principal.

L'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'assemblée est présidée par Monsieur André CLEMENT, 1^{er} vice-président.

Monsieur André CLEMENT propose d'arrêter le Compte Administratif afférent au Budget Principal, pour l'exercice 2017, comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	8 281 222.70€	Recettes	791 617.46€
Dépenses	8 490 843.94€	Dépenses	432 731.35€
Déficit de l'exercice	-209 621.24€	Déficit de l'exercice	358 886.11€
Excédent reporté	8 098 120.96€	Déficit reporté	-132 907.98€
Résultat global	7 888 499.02€	Résultat global	225 978.13€

Après en avoir délibéré et après examen du Compte de Gestion, étude du Compte Administratif, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en ce qui concerne le budget principal 2017 :

- d'approuver le Compte de Gestion 2017 établi par le Payeur Départemental,
- d'approuver les résultats 2017 et d'adopter le Compte Administratif 2017, qui est conforme au Compte de Gestion 2017 établi par le Payeur Départemental ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 23 Janvier 2018

Le Président,

Pierre IZARD